

C'est vous
qui construisez
votre projet !

AUTODÉTERMINATION

DÉCIDEZ VOUS-MÊME



Mission de soutien à l'Autodétermination

Soutien à l'élaboration et à la formulation des projets de vie



L'Autodétermination c'est quoi?

C'est pouvoir prendre **des décisions et faire des choix** sans être influencé par une autre personne.

Pour qui ?

- Vous êtes concerné par un **handicap reconnu ou non**.
- **De tout âge, de tout handicap**.
- Vous êtes la **famille** ou un **proche aidant**
- Vous êtes déjà accompagné ou non



Vous vous posez des questions sur votre **avenir**.

Vous avez **des projets**, quel que soit le domaine (loisirs, santé, emploi, scolarité, vie sociale et affective, logement...)

Alors la **facilitatrice de parcours** peut vous aider!

Tournez la page!



Contacts

06.81.69.93.34
autodetermination@360cantal.fr
www.360cantal.fr

1 rue Laparra de Fioux
15000 Aurillac

Autodétermination

Non jugement

Projet

Confidentialité

Acteur

Écoute



Comment ?

Appellez le **06.81.69.93.34**

La facilitatrice de parcours vous propose un rendez-vous dans le **lieu** de votre choix, à **l'heure** qui vous convient.

Pourquoi ?

Elle vous aide à **réfléchir sur vos envies**, vos besoins

Elle vous aide **formuler votre projet** de vie.

Quelle que soient vos envies et votre projet, dans tous les **domaines de la vie**



Elle vous soutient :

- pour chercher **les lieux et les aides possibles** pour réaliser votre projet
- pour mieux **connaître et comprendre vos droits**

Elle vous aide à prendre conscience de vos **compétences et capacités.**

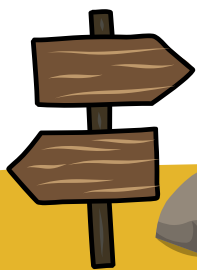


Elle peut vous soutenir dans **l'expression de vos projets** auprès des personnes qui peuvent vous aider à le réaliser. Elle vous aide à mieux comprendre **les propositions** qui vous sont faites.



C'est **GRATUIT !**

C'EST MON PROJET, JE DÉCIDE AVEC QUI, QUAND ET COMMENT JE LE RÉALISE !



C'est vous
qui construisez
votre projet !

AUTODÉTERMINATION

DÉCIDEZ VOUS-MÊME



Mission de soutien à l'Autodétermination

Soutien à l'élaboration et à la formulation des projets de vie



L'Autodétermination c'est quoi?

C'est pouvoir prendre **des décisions et faire des choix** sans être influencé par une autre personne.

Pour qui ?

- Vous êtes concerné par un **handicap reconnu ou non**.
- **De tout âge, de tout handicap**.
- Vous êtes la **famille** ou un **proche aidant**
- Vous êtes déjà accompagné ou non



Vous vous posez des questions sur votre **avenir**.

Vous avez **des projets**, quel que soit le domaine (loisirs, santé, emploi, scolarité, vie sociale et affective, logement...)

Alors la **facilitatrice de parcours** peut vous aider!

Tournez la page!

Contacts

06.81.69.93.34

autodetermination@360cantal.fr

www.360cantal.fr

1 rue Laparra de Fioux
15000 Aurillac



Autodétermination

Non jugement

Projet

Confidentialité

Acteur

Écoute



Comment ?

Appellez le **06.81.69.93.34**

La facilitatrice de parcours vous propose un rendez-vous dans le **lieu** de votre choix, à **l'heure** qui vous convient.

Pourquoi ?

Elle vous aide à **réfléchir sur vos envies**, vos besoins

Elle vous aide **formuler votre projet** de vie.

Quelle que soient vos envies et votre projet, dans tous les **domaines de la vie**



Elle vous soutient :

- pour chercher **les lieux et les aides possibles** pour réaliser votre projet
- pour mieux **connaître et comprendre vos droits**

Elle vous aide à prendre conscience de vos **compétences et capacités.**



Elle peut vous soutenir dans l'**expression de vos projets** auprès des personnes qui peuvent vous aider à le réaliser. Elle vous aide à mieux comprendre **les propositions** qui vous sont faites.



C'est **GRATUIT !**

C'EST MON PROJET, JE DÉCIDE AVEC QUI, QUAND ET COMMENT JE LE RÉALISE !

